

Le cas juridique Pinar Selek ou la tentative de mise sous silence d'un symbole



*PINAR SELEK est une sociologue féministe et antimilitariste Turque exilée en Allemagne qui ne cesse de lutter pour la paix et la justice pour toute et tous!
Aujourd'hui c'est elle qui doit faire face à cet acharnement politique et judiciaire mais cela pourrait être n'importe laquelle/lequel d'entre nous qui ose se lever contre les injustices.*

« Pinar Selek n'était pas une inconnue pour nous. Nous avons déjà publié deux communiqués à son sujet en avril de cette année ainsi que quelques articles évoquant la tragédie insensée qui l'a profondément affectée dans sa chair et son esprit. Tout récemment, elle nous a contactés, nous avons parlé de sa situation, elle n'a pas eu beaucoup de difficultés à nous convaincre de mobiliser tous nos (petits) moyens pour la soutenir.

Un amoureux de la liberté ne peut qu'être révolté par son histoire semblant sortie du cerveau d'un Kafka ou du royaume du père Ubu. S'il ne s'était agi de tenter d'anéantir physiquement et mentalement une personne par la torture et la destruction de sa réputation, le monde entier aurait pu s'esclaffer de ce délire judiciaire. »

Reynald Beaufort, Turquie Européenne.

CONTACTS :

collectif de soutien : solidaritepinarselek.france@gmail.com

Pinar Selek, féministe turque menacée de prison à vie

« Je regrette, mon Dieu (...). Accordez-moi au moins la permission de vivre comme un cafard », écrivait-elle en prison après avoir été affreusement torturée. En 1998, Pinar Selek, sociologue, militante féministe, avait vingt-sept ans. En ce mois de juillet, sortant de l'atelier artistique qu'elle avait créé pour venir en aide aux enfants des rues, elle ne s'attendait nullement à être victime d'une cabale politico-judiciaire. La police, qui l'avait arrêtée, voulait qu'elle livre les noms des personnes interviewées dans le cadre d'un projet de recherche universitaire sur la question kurde. Et c'est en prison qu'elle apprendra, en regardant la télévision, qu'elle est accusée d'avoir déposé une bombe ayant provoqué la mort de sept personnes, le 9 juillet 1998, dans le bazar égyptien d'Istanbul. Une accusation portée contre elle par un dénommé Abdülmecit Öztürk, qui s'est d'ailleurs rétracté devant le tribunal en affirmant que cette accusation lui avait été extorquée sous la torture ! Pire, bien que six rapports d'expertise aient conclu que la déflagration n'était pas due à une bombe mais à l'explosion accidentelle d'une bombonne de gaz, la justice ne retient que la thèse policière d'un acte terroriste. Pinar Selek passera deux ans et demi en prison. Libérée en décembre 2000, puis définitivement acquittée en 2006 à la suite d'un procès qui aura duré plus de cinq ans, la voilà de nouveau sous la menace d'un procès en appel, où elle risque la prison à vie. Vivant en Allemagne, boursière dans le cadre du programme « Écrivains en exil » de PEN-Allemagne, Pinar Selek est convaincue qu'on veut la « punir ». « En Turquie, tout le monde sait que je suis contre la violence, que je milite pour la paix au Kurdistan, pour que l'on ne nie plus les massacres des Arméniens », confie-t-elle à l'Humanité. Orhan Pamuk, Yasar Kemal, de nombreux intellectuels et des organisations féministes turcs soutiennent son combat. Europe acteurs européens

Hassane Zerrouky

*International - Article paru
le 26 février 2010*

<http://www.humanite.fr/spip.php?article2761591> :

http://www.humanite.fr/2010-02-26_International_Pinar-Selek-feministe-turque-menacee-de-prison-a-vie



Pinar Selek est une jeune sociologue turque menacée d'une peine d'emprisonnement à perpétuité pour un attentat qui n'a pas eu lieu. Procès kafkaïen autour d'un "non-lieu", l'affaire mobilise l'ensemble de la presse turque à l'approche d'un nouveau procès prévu pour le 9 février prochain. Bref rappel des faits.

Les 23 et 24 novembre 2010, Pinar Selek était à nouveau la une des journaux turcs. Toutes les télévisions et journaux nationaux tels que Radikal, Sabah, Vatan, Taraf, Takvim, Hürriyet, Sabah, Milliyet, Zaman, Birgün, Haber Türk, Cumhuriyet, Taraf, Vatan, TRT 1, CNN TÜRK, NTV, Hayat Tv, TGRT et Kanal D ont donné des informations sur le procès de Pinar Selek. Certaines de ces chaînes de télévision et journaux ont aussi présenté des interviews de Pinar Selek et de son père, qui est aussi son avocat. L'Assemblée Générale de la Section Criminelle de la Cour Suprême requiert une sentence de prison à perpétuité à l'encontre de Pinar Selek alors que celle-ci a déjà été acquittée deux fois. Cette instance a renvoyé l'affaire devant la 12ème Haute Cour Criminelle d'Istanbul laquelle avait rendu la décision d'acquittement, le procès reprendra le 9 février 2011 devant cette cour.

Le procès de Pinar Selek est devenu un scandale unique dans les annales judiciaires. Voici quelques détails sur déroulement du procès :

Le 9 juillet 1998, une explosion s'est produite dans le marché historique dit "Bazar aux Épices" [1] causant le décès de beaucoup de personnes. Tous les rapports publiés le lendemain concluaient que l'explosion n'était certainement pas due à une bombe. D'ailleurs l'évènement fut décrit, dans les journaux et télévisions, comme causé par une fuite de gaz.

Quelques jours plus tard, la sociologue Pinar Selek, qui effectuait des recherches à propos de la question kurde et de la guerre qui en a résulté et qui, pour les mener à bien, avait rencontré et interrogé beaucoup d'interlocuteurs sur l'histoire de ce conflit, a été mise en garde à vue par la police. Non seulement la police a confisqué ses travaux, mais elle l'a aussi torturé dans le but d'obtenir les noms des personnes qu'elle avait rencontrées. Comme elle refusait de donner des noms malgré tout, Pinar a été arrêtée pour "aide et soutien à une organisation illégale".

Un mois plus tard, Pinar Selek était présentée comme celle qui avait perpétré l'attentat du Bazar aux Épices. Ensuite Pinar Selek fut incluse dans les mis en examen du procès ouvert devant la 12ème Chambre de la Haute Cour Criminelle d'Istanbul sous l'accusation d'avoir "posé une bombe dans le Marché Aux Épices avec Abdülmecit Öztürk, sous les directives du PKK [2] et de faire partie de cette organisation"

Lors du procès, chacun des chefs d'inculpation contre Pinar ont été récusés un par un par la défense. l'autre défendeur, Abdülmecit Öztürk qui était présenté comme étant à la base même des accusations contre Pinar Selek, insista, dès le premier jour où il fût présenté à la cour, sur le fait qu'il avait témoigné sous la pression et la torture et qu'il n'avait jamais rencontré Pinar Selek, entre-temps, le rapport d'expert formulé à la demande de la cour expliqua que l'explosion, sans aucun doute, n'avait pas été causé par une bombe.

Pinar Selek a été relaxée après 2 ans et demi d'incarcération.

Malgré tout cela, le procès continua. Tout au long de celui-ci, dans le cadre de la campagne publique pour la reconnaissance de l'innocence de Pinar Selek, des centaines d'intellectuels et d'activistes des droits de l'homme se sont succédé pour assister aux auditions de la Cour pour marquer leur soutien à la sociologue. Quand il a été admis, après les auditions qui se sont étalées jusqu'en 2008 – période durant laquelle Pinar est restée sous contrôle judiciaire – que toutes les allégations selon lesquelles l'explosion était due à une bombe étaient sans fondement, Pinar Selek a été acquittée le 23 mai 2008.

Quoi qu'il en soit, le Procureur qui instruit le procès interjeta appel devant le 9ème Bureau Criminel de la Cour Suprême contre la décision d'acquittement prononcée par la 12ème Chambre de la Haute Cour Criminelle d'Istanbul. Le Bureau Criminel qui examina la décision de non lieu, l'annula pour vice de procédure. Malgré cette annulation, la Haute Cour confirma son jugement. Le 10 mars 2009, Le Bureau Criminel statua pour la seconde fois l'annulation de l'acquittement sur le fond et requerra une peine de 36 ans d'emprisonnement ferme. Le motif invoqué pour cette réquisition était le témoignage d'Abdülmecit Öztürk, lequel s'était pourtant rétracté devant la Cour. C'est aussi la même Cour qui a approuvé l'acquittement d'Abdülmecit Öztürk dont la déposition est la seule raison de la mise en accusation de Pinar tout en statuant qu'ils avaient "commis cet acte ensemble". La Cour n'a pas non plus pris en considération les 6 rapports d'experts qui affirment que "l'explosion n'a pas été causée par une bombe".

Le Procureur en Chef de la Cour Suprême a statué que les raisons invoquées par le neuvième Bureau des Affaires Criminelles pour l'annulation du jugement n'étaient pas adéquates et que la décision prise par la cour locale était valide. Malgré cela, le 16 septembre 2009 le Procureur en Chef présenta sa requête à l'Assemblée Générale de la Cour Suprême, le procureur en Chef de cette dernière Cour indiqua clairement que Pinar Selek ne pouvait en aucun cas, être accusée seulement sur les allégations faites par Abdülmecit Öztürk sans qu'elle ne soient corroborées par d'autres preuves. Qu'à cela ne tienne, le procès fut renvoyé devant l'Assemblée Générale des Affaires Criminelles de la Cour Suprême. Le 9 février 2010 l'Assemblée Générale des Affaires Criminelles rejeta l'objection de son Procureur en Chef et renvoya le procès devant la 12ème Chambre de la Haute Cour Criminelle d'Istanbul qui avait prononcé

l'acquittement.

Le procès se tiendra le 9 février 2011 devant la 12ème Chambre de la Haute Cour Criminelle d'Istanbul.

Devant ce déni de justice, nous invitons tous nos lecteurs à manifester leur soutien par tous les moyens

► Dont **cette pétition de P.E.N Allemagne**,

à relayer cet appel auprès de tous leurs contacts, journalistes, ONG, défenseurs des droits de l'homme et responsables politiques,

à créer des liens vers cet article et le site Internet de soutien à Pinar Selek : **<http://www.pinarselek.com>**



Appel à soutenir Pinar Selek

Envoyez des courriers pour soutenir Pinar

Source : Site Internet de soutien à Pinar Selek Traduction de l'anglais au français : Reynald Beaufort

[1] *Connu aussi sous le nom de "Bazar Égyptien"*

[2] *Parti des Travailleurs du Kurdistan, interdit en Turquie et qui pratique la lutte armée contre l'État turc*

In <http://www.turquieeuropeenne.eu/article4490.html>

CHRONOLOGIE DU PROCES

9 juillet 1998	Explosion au Marché aux épices à Istanbul
11 juillet 1998	Rapport de l'expert de police : “Ce n'est pas une bombe.”
13 juillet 1998	Deuxième rapport de la police sur le lieu de l'événement “Ce n'est pas une bombe.”
14 juillet 1998	Rapport du laboratoire criminel: “Aucune piste de bombe.”
20 juillet 1998	Rapport final d'enquête de la police sur les lieux: “Ce n'est pas une bombe.”
15 août 1998	Déposition faite par l'un des présumés coupables, Abdülmecit Öztürk, à la police: “Nous avons préparé l'attentat avec Pınar Selek.”
18 août 1998	Déposition de Abdülmecit Öztürk auprès du procureur de la République: “Je ne connais pas Pınar Selek. J'ai rendu ma déposition à la police sous torture.” Öztürk est prié d'attendre 15 minutes dans la pièce adjacente pour rendre ensuite sa deuxième déposition: “Je regrette. Nous l'avons fait ensemble.”
2 novembre 1998	Rapport d'expertise du bureau du procureur: “Il existe des résidus de nitrocellulose. Probabilité de bombe ».
14 avril 1999	Déclaration de Abdülmecit Öztürk lors de l'audience: “Je ne connais pas Pınar Selek.”
5 juillet 1999	Déclaration lors de l'audience de l'expert en explosifs après enquête sur les lieux: “Si l'explosion était due à une bombe, il y aurait un trou d'au moins 50 cm. Nous n'avons pas constaté un tel trou. Forte probabilité que ce soit une explosion due au butane.”
15 juin 2000	Rapport du Président de la faculté de chimie de l'Université d'Istanbul Reşat Apak: “La nitrocellulose se trouve dans plusieurs produits, ce n'est pas une preuve de bombe.”
27 juillet 2000	Rapport du département de médecine légale de l'Université de Médecine Cerrahpaşa: “Une telle bombe est impossible, un rapport disant qu'il s'agit d'une bombe ne saurait être un constat scientifique.”
21 décembre 2000	Rapport de trois professeurs d'université sollicités par le tribunal en qualité d'experts: Définitivement pas une bombe, c'est une fuite de gaz butane.
22 décembre 2000	Pınar Selek est libérée suite aux nombreux rapports rendus.
13 avril 2001	La Préfecture de Police envoie un rapport non signé, du jamais vu dans une procédure judiciaire, sans qu'aucune demande n'ait été formulée par la Cour et donc sans aucune autorité pour produire un tel rapport, dans lequel il est dit: “L'explosion est due à une bombe ».
4 juillet 2002	Un rapport émanant d'un comité réduit du commandement de la gendarmerie et ne comptant pas d'expert en explosif dit : « Bombe ».
10 juillet 2002	Rapport du Professeure İnci Gökmen, expert sollicitée par le tribunal : “Définitivement fuite de gaz”
21 décembre 2002	Rapport de la commission de génie électrique de l'Université du Moyen-Orient: “Définitivement fuite de gaz”
28 décembre 2005	Malgré tous les rapports et les témoins, le procureur demande la condamnation aggravée à perpétuité.
2006	Jugement du tribunal : « puisque la source de l'explosion reste incertaine, il n'y aura donc pas de condamnation ».
2006	La 9 ^e division (pénale) de la Cour d'appel a renversé le jugement du tribunal en soulignant qu'il était indispensable de rendre un jugement formel.
juin 2006	La 12 ^e Cour d'assises d'Istanbul a décidé d'acquitter Pınar Selek en raison du fait qu'il n'y avait aucune preuve matérielle contre elle.
10 mars 2009	La 9 ^e division (pénale) de la Cour d'appel a décidé de renverser l'acquittement jugé par la cour locale concernant Pınar Selek, K. F. Sevgi, A.

Öztürk, M. Yağan, H. Öztür, tandis qu'elle a approuvé l'acquittement de a. Öget v eve İ. Kaya. La cour réclame 36 ans de prison ferme pour Pınar Selek en l'accusant « d'être membre du PKK et d'avoir commis cet acte ».

2009 Le procureur général de la cour d'appel a réclamé que le jugement d'acquittement soit approuvé, en contestant, lors de la Commission pénale générale de la Cour d'appel, la décision de renversement de l'acquittement déclarée par la 9^e division pénale de la Cour d'appel.

9 février 2010 La Commission pénale générale de la Cour d'appel a décidé de condamner Pınar Selek en refusant la contestation du Procureur général de la cour d'appel par 17 voie contre 6.

9 février 2011 Nouveau procès à la 12^{ème} Cour d'assises d'Istanbul qui avait décidé d'acquitter Pınar Selek en 2006

Petite revue de Presse Internet

<http://www.pen-deutschland.de/hm/aktuelles/pinar-selek,aufruf-english.php>

<http://www.englishpen.org/writersinprison/bulletins/turkeypenquestionsdecisiontore-opentrialagainstpinarselek/>

http://www.pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=543

http://www.awsa.fr/awsa-france_sengage_aux_cotes_de_pinar_selek.html

<http://www.turquieeuropeenne.eu/article4490.html>

<http://www.turquieeuropeenne.eu/article4180.html>

http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites_detail/1/1930/86.html

<http://www.mirennes.fr/dossiers/dossiers271.aspx>

<http://akbdrk.free.fr/spip.php?article308>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=40877>

<http://www.amargi.org.tr/?q=node/641>

<http://www.legrandsoir.info/Appel-a-soutenir-la-Sociologue-turque-Pinar-SELEK.html>

Prochaines conférences:

- Université Paris Diderot lundi 13 décembre 16-18h

Responsables : Azadeh Kian et Jules Falquet

Pinar SELEK, Sociologue, chercheuse, éditrice de la revue Amargi. Boursière du Pen Club

“Ecrivains en exil” à Berlin Doctorante en Sciences politiques à l’Université de Strasbourg

"Les hommes, le service militaire et la violence en Turquie"

Jeudi 16 Décembre | 19h00 - 21h00 | à la Mairie du 10e

« La lutte contre
la culture de la violence
en Turquie »

Rencontre avec PINAR SELEK,
sociologue, féministe
et pacifiste en exil

L'ACORT L'ASSEMBLÉE CITOYENNE DES ORIGINAIRES DE TURQUIE Mairie du 10e | 72 rue du Faubourg St-Martin 75010 PARIS Métro: Château d'Eau | INFO: 01 42 01 12 60 Mairie www.mairie10.paris.fr

Travaux réalisés:

Ya Basta (Translation -1996) ; Maskeler, Süvariler, Gacılar (2001) ; Barışamadık (2004)

Su Damlası (Children's tale- 2008); Sürüne Sürüne Erkek Olmak (2008- German translation will soon be published); Siyah Pelerinli Kız (Children's tale). En français: <http://sociologos.revues.org/pdf/2505>